FORMATION EN PRÉSENTIEL

UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION ANTICHUTE

Dernière mise à jour le 01/07/2025.

OBJECTIF

Cette formation a pour finalité de permettre au personnel concerné par les travaux en hauteur, de définir une organisation de travail adaptée puis d'utiliser les moyens de protection nécessaires.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable d'identifier et d'appliquer la réglementation associée aux travaux en hauteur.
  Être capable de vérifier l'état de conformité du matériel.
  Être capable d'apprécier la qualité et la résistance des ancrages et amarrages.
  Être capable d'identifier les mesures organisationnelles adaptées au travail à réaliser.

Tarif	NOUS CONSULTER
Réf.	**Anti chute**
Contact	0237366426 contact@secoform.fr www.secoform.fr/

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne amenée à travailler en hauteur et à utiliser un harnais.

PRÉ-REQUIS

- Aptitude médicale validée par le médecin du Travail

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Planning sur demande nous consulter

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Exposés interactifs, démonstration par le formateur, exercices pratiques, formateur spécialisé

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Présentiel

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous consulter

Niveau	Modalité	Effectif par session	Durée
9	**Présentiel**	**1 mini > 10 maxi**	**7 heures / 1 jour(s)**

PROGRAMME

Accueil des stagiaires.

Présentation du formateur, des stagiaires.

Présentation de la formation, des objectifs et des compétences.

Partie théorique

Les principes de prévention

Les principes généraux de prévention

L'évaluation des risques appliquée aux travaux en hauteur

La documentation associée

Les mesures de sécurité organisationnelles

La préparation du chantier

Les mesures concernant l'utilisateur

Les compétences des utilisateurs

L'encadrement du chantier

Les mesures de sécurité techniques

Le choix des équipements d'intervention

Les équipements de protection individuelle

La vérification et l'entretien des équipements

Les situations d'urgences

Les conséquences d'une chute avec le port du harnais

La conduite à tenir après une chute

Partie pratique

Réception et vérification du matériel

Prise en compte et application de l'ensemble de la documentation

Vérification visuelle et tactile de l'état de conformité du matériel avant utilisation

Conformité d'une installation préexistante

Vérification de la conformité et de l'adaptation du matériel installé

Effectuer l'examen de l'état de conservation

Sécurisation d'une zone de travail

Mise en œuvre d'une installation provisoire

Utilisation d'un harnais antichute

Mise en oeuvre du harnais et des systèmes de liaison

Réalisation de déplacements verticaux et horizontaux

LES PLUS

Formez vos personnels à travailler en sécurité en hauteur et au port du harnais - Références réglementaires : Articles L4121-1 du code du travail Recommandation R430 et R431 de la CNAMTS

INTERVENANT(S)	ÉVALUATION	ATTRIBUTION FINALE
Formateur spécialisé en hauteur spécialisé en santé et sécurité	Evaluation sommative réalisée en fin de formation	Attestation individuelle de formation

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 12 mois, l'apprenant doit suivre une session de REcyclage Utilisation des équipements de protection antichute